

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DU VAL D'ADOUR

COMMISSION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2002 A ARTAGNAN

Présents : Cédric Morelle, Lydie Claverie, Ginette Deffes, Sabine Fontan, Lucien Mondat, Hélène Knoll, Olivier Baccialone, Sandrine Pradère, Jean-Paul Gabard, Carole Murat, Jean Rodriguez, Joëlle Reynaud.

Excusés : Messieurs Dubois, Bourbon, Chantre
Mesdames Crocq et Sirven
Les animatrices du centre de loisirs de Maubourguet

Ordre du jour :

- Présentation au G.I.P des résultats des travaux de la commission.
- Perspectives du groupe de travail

Informations (en date du 05/11/02) : les Contrats Educatifs Locaux sont reconduits par le nouveau gouvernement (souhait de Luc Ferry). Les volets Jeunesse et Education Populaire sont rattachés au ministère de l'Education Nationale. Le budget, concernant les C.E.L, est reconduit comme en 2001 avec des objectifs différents : atteindre 3000 C.E.L en 2003 pour 2200 en 2002 avec le même budget.

Actuellement une circulaire interministérielle est à l'étude pour :

1. Elargir le partenariat à d'autres ministères (Affaires Sociales, Environnement, Emploi)
2. Renforcer le rôle des coordonnateurs des C.E.L (statut, rôle, fonctions. Vers un vrai métier reconnu dans la fonction publique territoriale)
3. Réfléchir à la pertinence des territoires

Vont être inscrits dans les orientations du gouvernement les priorités suivantes :

- a) La lutte contre l'illettrisme
- b) L'engagement des jeunes
- c) Le Plan de Lutte contre la Violence à l'école (ateliers-relais pour les collégiens en difficultés scolaire)
- d) La revalorisation des établissements scolaires (école ouverte)

L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Force est de constater la difficulté de travailler en milieu rural avec les enseignants et les parents sur ce point. Il faut pourtant créer des espaces de paroles pour les parents en difficultés face à cet accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

Un exemple de mise en place d'accompagnement scolaire à Vic en Bigorre est cité : depuis plusieurs mois, un accompagnement scolaire individualisé pour une dizaine d'enfants du CP au CE1 fonctionne à Vic sous la responsabilité d'une coordonnatrice de la M.J.C et en accord avec enseignants et parents d'élèves. Cet accompagnement s'étendra bientôt aux adultes d'origine étrangère et aux enfants des « gens du voyage ».

Le problème de l'isolement des enseignants et des familles en milieu rural est soulevé. Pourquoi ne pas faire appel à l'aide du C.E.F.I.S.E.M, organisme de l'Education Nationale destiné à former des accompagnateurs scolaires ?

Aujourd'hui, sur le secteur de Maubourguet, il y a urgence en matière d'accompagnement scolaire pour l'accueil des enfants nomades, l'accueil et l'accompagnement des enfants de familles anglaises et l'aide à la parentalité.

Le 07 janvier 2003, une journée sur l'accompagnement scolaire sera organisée dans le Gers par le Conseil Général et les Francas. Informations à venir.

LE G.I.P / LE PAYS DU VAL D'ADOUR

Le G.I.P, nouvellement crée et représenté par Monsieur Lucien Mondat, est une structure destinée à gérer le Pays du Val d'Adour.

Rappel :

le Pays est structuré par 3 instances :

- a) EURADOUR/ LE G.I.P constitués par les élus locaux (future contractualisation avec l'Etat). Ils définissent les objectifs et les priorités pour les C.E.L du Pays .
- b) LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT constitués par les acteurs de terrain. Ils sont une force de proposition et d'évaluation du travail. Ils peuvent avoir un rôle de décision pour certains dossiers (dossiers LEADER +)ou un simple avis consultatif pour le Pays.
- c) LA SEMADOUR et le réseau des animateurs de développement local, constitués par des techniciens. Ils aident à porter les projets (fiche pré-projet).

Débat d'idées :

- Il est nécessaire de former les acteurs locaux au montage de projets (La SEMADOUR envisage de mettre en place ce type de formation)
- Des fiches projets sont actuellement disponibles sur le net.
- Veiller à ce que le Pays ne devienne pas un nouvel échelon administratif qui freinerait les dossiers mais bien un guichet unique qui simplifiera le parcours des porteurs de projets associatifs ou publics.
- Prévoir des rencontres régulières pour des mises en commun entre les commissions Education Enfance Jeunesse du G.I.P et du Conseil de Développement. Il est important de ne pas casser la dynamique de terrain : nécessité pour le G.I.P de travailler avec les professionnels de l'animation et de l'éducation.
- Les différentes réunions de travail entre élus et professionnels semblent très constructives pour tous (évolution des mentalités). Cette union est à maintenir.
- La Commission a fait un certain nombre de préconisations, comment seront-elles prise en compte et par qui ? Tous les besoins qui ont émergés de ces réunions seront pris en compte dans le cadre du projet Pays autant que possible.
- La Commission se donne pour mission de faire passer les informations auprès des différents partenaires de l'animation socio éducative du territoire (petit groupe de travail pour la remise en forme des conclusions du travail de la commission afin de faire émerger des porteurs de projets)

Le G.I.P adoptera début décembre 2002 des modalités de fonctionnement précises pour la validation des projets. D'ores et déjà son représentant précise qu'il est important, avant de partager les charges liées au maintien de l'activité de l'animation socio éducative au niveau local, d'entrer dans une démarche revendicative pour le retour d'aides à l'emploi de l'Etat pour le secteur associatif et pour les collectivités locales.

Suites à donner :

La Commission se met –elle en attente jusqu'à la décision de fonctionnement du G.I.P ?

La Commission continue-t'elle ses travaux en cours notamment sur l'accompagnement scolaire et l'aide à la parentalité ?

Calendrier des prochaines réunions :

28 janvier 2003 à Villecomtal (32) à 17h30 au siège de la Communauté de Communes

1^{er} avril 2003 à Simacourbe (64) à 17h30 au centre de loisirs

27 mai 2003 à Vic en Bigorre (65) à 17h30 à la mairie, salle du conseil municipal